

**Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique****Soixante-quinzième session**

Bangkok, 27-31 mai 2019

Point 8 de l'ordre du jour provisoire*

Activités du Comité consultatif des représentants permanents et autres représentants désignés par les membres de la Commission**Rapport du Comité consultatif des représentants permanents et autres représentants désignés par les membres de la Commission*****Résumé*

Le présent document est soumis à la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique, qui est invitée à l'examiner, et porte sur les activités du Comité consultatif des représentants permanents et autres représentants désignés par les membres de la Commission pendant la période allant de juin 2018 à mars 2019. La Commission est invitée à formuler des observations sur ce rapport.

I. Introduction

1. Le présent document porte sur les activités du Comité consultatif des représentants permanents et autres représentants désignés par les membres de la Commission pendant la période allant de juin 2018 à mars 2019. Le Comité consultatif a nommé rapporteuse M^{me} Suchitra Durai (Inde), qui sera chargée de présenter son rapport à la soixante-quinzième session de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique.

II. Activités du Comité consultatif

2. Au cours de la période considérée, le Comité consultatif a tenu six sessions ordinaires.

3. Le Comité consultatif a tenu trois consultations informelles pour engager une réflexion sur l'examen à mi-parcours de l'appareil de conférence de la Commission, comme prévu par la résolution 73/1. Ces consultations informelles avaient comme point de départ un document officiel établi par le secrétariat.

* ESCAP/75/L.1.

** La soumission tardive du présent document s'explique par la nécessité de sa prise en compte par le Comité consultatif des représentants permanents et autres représentants désignés par les membres de la Commission à sa 381^e session, tenue le 21 mars 2019.

4. Le secrétariat a fait des exposés devant le Comité consultatif sur les activités de la Commission et du secrétariat, sur son rôle et son action, et sur sa position au sein du système des Nations Unies pour le développement afin d'éclairer les représentants du Comité consultatif.

5. À ses sessions ordinaires, le Comité consultatif a examiné notamment les questions suivantes :

a) Préparatifs de la soixante-quinzième session de la Commission : le secrétariat a informé le Comité consultatif des préparatifs de la soixante-quinzième session de la Commission et lui a fourni des indications utiles, notamment au sujet de l'examen à mi-parcours de l'appareil de conférence de la Commission ;

b) Résultats de la soixante-quatorzième session de la Commission : dressant le bilan de la soixante-quatorzième session de la Commission, le Comité consultatif a passé en revue les principaux résultats obtenus, notamment l'adoption de 11 résolutions, dont la résolution 74/11 sur le thème de la session, afin de guider l'action de la Commission dans le renforcement de la coopération régionale en vue de lutter contre toutes les formes d'inégalité en Asie et dans le Pacifique ;

c) Résolutions adoptées par la Commission à sa soixante-quatorzième session : le Comité consultatif a donné des conseils et fourni des orientations utiles concernant la mise en œuvre par le secrétariat des résolutions adoptées par la Commission ;

d) Projet de calendrier des réunions et des activités de formation de la CESAP pour la période allant de janvier à décembre 2019 : le Comité consultatif a pris note du calendrier proposé ;

e) Examen des préparatifs et des résultats des réunions ci-après :

i) Deuxième session du Comité des technologies de l'information et de la communication, de la science, de la technologie et de l'innovation ;

ii) Troisième Conférence ministérielle sur les applications des techniques spatiales au développement durable en Asie et dans le Pacifique ;

iii) Sixième session du Comité de statistique ;

iv) Cinquième session du Comité des transports ;

v) Cinquième session du Comité de l'environnement et du développement ;

vi) Examen à mi-parcours de la Déclaration ministérielle Asie-Pacifique sur la population et le développement ;

vii) Cinquième session du Comité du développement social ;

f) Examen des préparatifs des réunions suivantes :

i) Sixième session du Comité du commerce et de l'investissement ;

ii) Sixième Forum Asie-Pacifique pour le développement durable ;

g) Examen des résultats des réunions suivantes des institutions régionales :

i) Treizième session du Conseil d'administration du Centre Asie-Pacifique de formation aux technologies de l'information et de la communication pour le développement ;

- ii) Quatorzième session du Conseil d'administration de l'Institut de statistique pour l'Asie et le Pacifique ;
- iii) Quatorzième session du Conseil d'administration du Centre de l'Asie et du Pacifique pour le transfert de technologie ;
- iv) Quatorzième session du Conseil d'administration du Centre pour la mécanisation agricole durable ;
- v) Troisième session du Conseil d'administration du Centre Asie-Pacifique pour le développement de la gestion de l'information sur les catastrophes ;
- h) Examen des résultats de la treizième session du Conseil d'administration du Programme spécial des Nations Unies pour les pays d'Asie centrale.

6. Le secrétariat a informé le Comité consultatif des modifications proposées aux processus de planification des programmes et de budgétisation au Secrétariat de l'ONU et a présenté au Comité consultatif le projet de plan-programme pour 2020.

7. La Secrétaire exécutive et, avant sa nomination, le responsable par intérim du secrétariat de la CESAP, ont régulièrement informé le Comité consultatif des activités liées aux domaines d'action prioritaires de l'ONU et de la CESAP, ainsi que des résultats de leurs missions auprès des États membres et membres associés de la Commission et auprès d'autres pays, ainsi que de leur participation à des réunions importantes. Ils l'ont également tenu au fait des activités de coopération entre les États membres et le secrétariat et des questions d'ordre administratif et programmatique concernant la CESAP. De plus, le Comité consultatif a été régulièrement informé de la réforme du système des Nations Unies pour le développement. Il a remercié la Secrétaire exécutive de ses exposés qu'il a trouvés utiles et instructifs.

8. En marge de la Conférence sur les changements climatiques tenue à Bangkok, le secrétariat de la CESAP a organisé une réunion d'information animée par le secrétariat de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques pour informer les membres du Comité consultatif de l'état d'avancement des négociations préalables à la vingt-quatrième session de la Conférence des parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques qui a eu lieu à Katowice (Pologne), ainsi que du rôle que les membres et partenaires régionaux de la CESAP en Asie et dans le Pacifique sont appelés à jouer dans ces négociations, ainsi qu'en matière de lutte contre les changements climatiques.

9. Poursuivant son action de partage des connaissances pour faire connaître les activités de la CESAP, le secrétariat a organisé des séances d'information à l'intention des missions permanentes des États membres de la CESAP auprès de l'ONU à New York en marge de plusieurs manifestations de grande ampleur, telles que le Forum politique de haut niveau pour le développement durable et la Commission du développement social.

III. Conclusions

10. Les membres du Comité consultatif ont activement contribué à renforcer son rôle d'organe de délibération et de consultation au cours de la période considérée. Le Comité consultatif a fait part de son avis et fixé des orientations sur des questions importantes concernant la Commission et le secrétariat, notamment sur la mise en œuvre des résolutions adoptées par la Commission et l'organisation de diverses réunions intergouvernementales du

secrétariat et initiatives s'y rapportant, et il a amorcé un débat sur l'examen à mi-parcours de l'appareil de conférence de la Commission.

11. Comme l'année 2019 marque la quatrième année du premier cycle quadriennal de mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030, et compte tenu du repositionnement du système des Nations Unies pour le développement en vue de la mise en œuvre du Programme 2030, la poursuite d'une coopération constructive et le soutien mutuel entre le Comité consultatif et le secrétariat seront essentiels pour renforcer la contribution de la Commission aux efforts de réalisation des objectifs de développement durable en Asie et dans le Pacifique.
